Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS:

Rombaix-Tenrcoing: Trois mois. : 13.50 Six mois. . . 26.»»Un an . . . 50.»» Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne,

Le prix des Abonnements est payable . - Tout abonnement continue, jasqu'à réception d'avis contraire.

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LEGALES et JUDICIAIRES

c'elle.

BOURSE DE PARIS DU 6 NOVEMBRE Cours à terme de 1 h. 05 communiqués par MM. A. MAIRE et H. BLUM, 60, rue Ri-

VALEURS	du jour	Cours précéd.
3 010 amortissable	78 25 .1.	'8 25 .j.
Rente 3 010	75 65 .1.	71 60 .1.
Rente 5 010 ex coupon .	112 10 .T.	112 05 .T.
Ralien 5 010	73 9	73 77 1/2
Ture 5 010	10 8	11 05
Act. Nord d'Espagne .	287 54	2.5 >
Art. Gaz	2 4	1225 »
Act. B. de Paris Pays-Bas	685 »	666 25
Act. Mobilier Français.	9 D	466 25
Act. Lombards	150 :	150 »
Act. Autrichiens	553 75	F51 25
Act. Mobilier Espagnol.	765 >	762 50
Act. Suez	735 >	737 59
Act. Banque ottom	457 50	457 50
Oblig. Egypt. uvif	286 25	283 75
Act. Foncier France !	777 50	780 »
Florin d'Autriche!	> >	60 40
Act. Saragosse	360 »	360 »
Emprunt Russe 1877	81,3/4	82 »
Délégations Suez	» »	650 »
Fierins Hongrois	> >	2 2
Espag e extérieur	0 0	
Consolidés	2 2	n n
Ces cours sont affiches	chaque	Our vers
2 h. 1/2, chez MM. A. MAI	RE et H. H	LUM. 176.
rue du Collége, à Roubai:	K.	,,

BOURSE DE PARIS (Service gouvernemental)	6 NOV.	5 nov.
3 0/0 . 3 0/0 amortissable. 4 1/2 0/0 . Emprents 5 0/0.	75 50 .1. 78 25 105 25 111 85	105
Service particulier du Journal de Roubaix	6 NOV.	5 NOV.
Act. Banque de France.  > Société générale.  > Crédit fonc. de France	3130 06 461 00 781 00	462 00
<ul> <li>Chemins autrichiens.</li> <li>Lyon.</li> <li>Est</li> </ul>	552 00 1077 00 685 00	51 00 1075 00
Nord.	731 00 1360 00 830 00	1365 00
» Suez	740 00 00 00 000 00	737 00 66 00
» Banq. ottomane (nou.) Londres court. Crédit Mobilier (act. nouv.)	457 00 25 26 00 465 00	457 00
Turc	10 95	

DEPECHES COMMERCIALES New-York, 6 novembre.

New-York, 5 novembre.

Change sur Londres, 4.81 25; change sur Paris, 5,20 00, 100 25 Café good fair, (la livre) 15 n/n, 15 1/4. Café good Cargoes, (la livre) 15 718,

Dépêches de MM. Schlagdenhauffen et C°, présentes à Roubaix par M. Bulteau-Gry-

Havre, 6 novembre Ventes 1.000 b. Demande meilleure. Liverpool, 6 novembre Ventes 7,006 b. Marché inchangé. New York, 6 novembre. Férié.

New-York, 5 novembre. New-York, 9 318. Recettes 53.000 b. New-Orleans low middling 72 »/».

Savannah

ROUBAIX, le 6 NOVEMBRE 1878 M. de Cassagnac n'est pas encore in-

validé. « La Chambre implacable », comme l'appelle hier un journal cependant sympathique au gouvernement actuel, a remis son exécution probable à demain jeudi.

Le député de Condom s'est cependant défendu avec sa vivacité habituelle. Il n'a pas craint d'accuser la majorité, « de vouloir frapper sans es-

prit de justice », et de rappeler quelques instants après que cette majorité, si intolérante pour les droites, avait validé l'un des siens, qui n'avait pas obtenu toutefois la majorité légale. L'orateur a été naturellement rappelé à l'ordre.

Apres une courte suspension, la séance a été reprise ; mais la suite de la discussion a été renvoyée, comme nous l'avons dit, à aujourd'hui.

Avant l'ouverture des débats sur l'élection de Condom, M.le ministre des affaires étrangères avait déposé le Livre jaune sur le bureau de la Chambre. On trouvera dans notre correspondance parisienne une analyse de ce recueil diplomatique.

A propos des élections que la Chambre a encore à examiner le journal officieux de M. de Marcère, ministre de l'intérieur. le National, vient de publier un article qui sera certainement re narqué et commenté. A l'entendre on a tort d'accorder aux discussions sur les incidents électoraux, des heures aussi nombreuses : « Il est inutile de recommencer devant la Chambre, le dépouillement par le menu de chaque dossier déjà épluché dans les bu-reaux; il serait temps d'en venir à des procédés plus rapides.

Le National ne les indique pas; mais il ne peut être question, ce nous semble, pour les députés dont les pouvoirs n'ont pas été vérifiés, que de « la mort sans phrases!

Nous necalomnions pas le National; à moins que ce ne soit là ce que l'on appelle un procédé oratoire, destiné à faire passer la pilule qu'il présente à la majorité. M. de Marcèro - son journal du moins - voudrait, en effet, que I'on en vint au budget, aux choses urgentes, et qu'on laissat de côté « les débats stériles qui enveniment les esprits sans modifier les convictions. »

C'est aussi notre avis. Mais à qui la faute? s'il en est autrement?

## LETTRES DE PARIS

Paris, 5 novembre 1878. Il m'est affirmé que les noms divers mis en avant par la Gauche sénatoriale pour les trois sièges inamovibles vacants. ne sont jusqu'ici que des paravents. Le parti républics in tiendrait en réserve quelque mystérieuse candidature desti-née à causer une vive surprise.

Quelques « purs » de la gauche ont fait un peu la grimace lorsqu'ils ont appris que M. de Montalivet allait être un des candidats de la gauche aux fautenils ingmovibles. inamovibles vacants. Ils faisaient remarquer que l'ancien ministre de Louis-Philippe, qu'on appelait jadis « Le talivet de Roi », était d'un républicanisme fort suspect et qu'en outre, ses facultés intellectuelles passaient pour être aussi affaiblies, que son âge était avancé. Il leur a été répondu qu'en ce qui touche les opinions, M. de Montalivet allait prendre, dans une lettre qu'on publicrait des engagements qui pe lui permet-traient pas de reculer. Quant à l'âge, c'était une raison péremptoire pour le choisir, quand la majorité sénatoriale serait aux mains de la gauche, elle pour-rait alors lui denner un successeur plus

accentué. Les conservateurs de l'Indre ont re-

noncé à porter comme candidat au Sénat M. Lionel de Bondy, fils du sénateur et les journaux sont dans le vrai quand ils disent qu'au Blanc le candidat con-servateur est M. Benezet. Ce qu'ils ne disent pas c'est qu'il a fallu forcer la main à ce candidat qui ne se sonciait pas de se présenter et que c'est M. Lio-nel de Bondy qui a insisté le plus vivement pour qu'on en tint pas compte du refus de M. Benezet. Celui-ci est, au fond, dit-on, bonapartiste, mais de nuance très-mo férée.

On remarque beaucoup que M. Grévy, d'ordinaire si sévère avec les orateurs de la droite, a négligé, hier, de relever l'allusion faite par M. P. de Cassagnac aux « tripotages » de M. Gambetta et

• Et quand je dis allusion! Le mot « trîpotage » a été parfaitement pro-noncé et entendu.

Un de nos diplomates, pour me faire connaître la déplorable légèreté avec laquelle M. Gambetta s'occupait de nos af-faires extérieures, me racontait, hier, ce

Pendaul le congrès de Berlin, ce diplomate eut occasion de s'entretenir avec ie chef des gauches et lui exprima le regret de voir la France dépossédée d'une partie de son territoire, pren-dre part à un congrès qui devait : boutir à la dépossession d'une autre puissance « Ne craignez cien, répondit Gam-betta, Hohenlohe ne fait-il pas partie

du Congrès ? »
Comme le diplomate exprimait son étonnement de cette réponse, Gambetta

« Hohenlohe est notre meilleur ami.» Une reclification extrêmement importante, paraît-il, et pour laquelle on a mis en mouvement le télégraphe et tou-

tes les agences officieuses. « M. de S'-Vailier n'est pas gravement malade; il a pu quitter son domi-

Qu'est-ce que cela peut bien faire au repos de l'Europe et à la grandeur de la

Quelques académiciens de la gauche, persistant dans leurs sentiments d'hos-tilité contre M. Taine, songent, dit-on, à lui opposer la candidature de M. Wallon, mais on considère comme douteux

que celui-ci accepte. On sail que des registres ont été dé-posés à l'entrée des caveaux de Raspail et de Thiers, au Père-Lachaise. Bon nombre de « citoyens » s'y sont inscrits qui ont plus d'ardeur pratriotique que d'orthographe. C'est ainsi que j'ai pu

relever cette mention:

« Au souvenir du Sitoyen Raspail,
Sa porte conselier municipal, Villefranche. — Lauragais. »

DE SAINT-CHERON.

On nous écrit de Versailles :

Foule énorme dans les ir bunes. La tribune présidentielle est seule inoccupée. M. Lucien Brun et d'autres sénateurs assistent à la séance. Au début de la séance M. Grévy demande une rectifi-cation au projet de loi sur le port en eau profonde de Boulogne. Il avait été voté 17 millions et dans letexte de la loi l'Officiel n'a mis que 14 millions.

M. Richard Waddington dépose le rapport sur lebudget du commerce et M. Lepère demande un crédit de 140.000f r. pour les inondés. M. Paul de Cassagnac monte à la tribune et soulève des son début un violent orage en exprimant ses sentiments à l'égard de la République et en déclarant qu'il connait le

parti-pris de la majorité de l'invalider. Le président proteste, M. de Cassagnac se soumet 1° dit-il parce qu'il respecte le président; 2° parce qu'il ne peut pas faire autrement; mais il déclare à l'avance qu'il brave le verdict d'une majo vance qu'il prave le vergict d'une majo-rité qui a validé M. Boudeville, alors qu'il n'avait point la majorité, d'uno chambre qui a validé certaines élections condamnées par la conscience publique. Il se fait fort de le prouver si l'on in-siste. Nul n'insiste et un mot d'ordre court dans les rangs de la majorité peur dai enjoindre le silence. Après quelques paroles religieuses fort convenables, M. de Cassagnac fait l'historique de so élection et arrive à la candidature offi-

Toute cette partie de son discours est une attaque très-vive, très-directe et malheureusement très-fondée contre les défaillances de l'Eysée. L'orateur lit les déclarations formelles du Maré-chal s'engageant à soutenir jusqu'au bout les fonctionnaires du 16 mai. Il oppose les faits aux promesses et montre l'abandon de ceux qui ont loyale-ment, sincèrement — bêtement crie un membre de la droite -- « bêtement soit reprend l'orateur, ciu aux engagements pris. Et, conclut il, qu'a rapporté au chef de l'Etat son manque de parole? Il a forcé la droite à l'abandonner et il n'est aidé par aucun de vous. Vous ne songez à lui que lorsque, vous les détracteurs, les insuiteurs du Maréchal après le 16 mai, vous allez contre la loi, mendier des rubans de la Légion d'honneur. » La droite applaudit vivement. La gauche reste silencieuse sous ce coup de cravache cinglé en pleine figure. L'orateur entreprend l'exposé des manœuvres employées contre son élection son compétiteur républicain. On disait que son succès amènerait la guerre avec l'Italie, que l'on deviendrait « Cosaques, » que ce serait le rétablissement de la dîme, de la Corvée, des droits du Seigneur et l'expropriation des propriétaires. Un membre de la gauche s'écrie naïvement : « Les auteurs de ces infâmies étaient payés pour cela le « Le met est vrai, réplique M. de Cassagnac, mais il est cruel pour les souteneurs des candidatures républicaines » M. Marion, aucien agent de change, exécuté par la chambre des agents de change de Paris et expulsé du corps législatif à l'unani-mité, s'étant mis à rire d'un air provocateur, M. de Cassagnac Ini crie: « Vous êtes de ceux qui devriez vous taire, vous n'avez pas le droit de parler. Je sortirai d'ici plus honorab'ement que vous n'ê-tes sorti du corps législatif | Et comme la gauche se sache et semble vouloir preadre sait et cause pour le digne protégé de M. Gambetta l'orateur s'écrie : « Il m'est dur de penser que j'aurai pour juges M. Marion et des collègnes-

## CHAMBRE DES DEPUTES Séance du 5 novembre

montre Bonnet-Duverdier - qui ont été

flétris par un jury d'honneur. »La séance

est suspendue pour une demi-heure.

La séance est ouverte à deux heures et demie, sous la présidence de M. Jules

Grevy. Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

M. LE PRÉSIDENT donne lecture d'une lettre sur laquelle M. le ministre des travaux publics demande une rectification de texte à la loi du 14 mai 1878, relative au port de Boulogne. La rectificaL'ordre da jour appelle la discussion sur l'élection de M. Paul de Cassagnac dans l'arroudissement de Condom. Le bureau conclut à la validation et

le bureau d'enquête conclut à l'invali-M. PAUL DE CASSAGNAC dit que ces conclusions d'invalidation étaient bien dues à la répugnance invincible qu'il n'a ja-

mais cessé d'éprouver pour la Républi-L'orateur estime que c'est un honneur que lui fait la majorité en se disposant à le frapper en dehors de tout esprit de

M. LE PRÉSIDENT dit qu'une pareille imputation est offensante pour la Cham-bre, et invite l'orateur à tenir compte de cet avertissement. (Bruit).

M. PAUL DE CASSAGNAG répond qu'il en tiendra compte, par déférence pour M. le président et faute de pouvoir faire autrement; en tout cas, il est sans exemple que la Chambre ait validé une élection contre les conclusions de sa commission d'enquête, et l'on fait prévoir qu'il n'en sera pas autrement dans

A la veille d'être arraché brutalement de son banc pour quelques jours, l'ora-teur pourrait, comme M. le duc de Larochefoucauld Bisaccia, se dire fier de quitter cette Chambre; mais il doit à ses électeurs de défendre leur mandat. Aucune invalidation, en effet, aucune élection n'aura été plus odieuse que

celle de l'élection de Coudom.

La Chambre a nommé trois députés de sa prop:e autorité. Elle a admis M. de Bouteville qui n'avait pas la ma-

M. LE PRÉSIDENT invite l'orateur à respecter les décisions de la Chambre.

M. PAUL DE CASSAGNYC ajeute que la Chambre a invalidé l'élection Haentjens pour des articles qu'il n'avait pas fait, a renvoyé trois fois devant les électeurs M. Peyrusse, dont oa n'a triomphé à la fin que par la fraude et le vol, mais on n'avait pas vu encore invalider par la commission d'enquête une élection à la validation de laquelle concluait la sous-commission après enquête dans le département.

En 1876, l'orateurs'est présenté dans l'arrondissement de Condom où il n'avait aucune propriété, mais qui déteste la République et regrette l'Empire. Un grand nombre de députés républicains ne sont élus que parce qu'ils se parent de sentiments conservateurs et religienx, on ne les nommerait pas si l'on savait la besogne qu'ils viennent faire à la Chambre en considérant le clérica-lisme comme l'ennemi commun. L'orateur cite quelques passages de sa circu-

It affirmait, dans cette circulaire, ses opinions impérialistes et ses espérances dans le retour de la dynastie des Napoléons; il ne pouvait régner aucune in-certitude sur la signification du scrutir, qui donna 3.000 volx de majorité à l'o-

Cette élection fut validée. Il est vrai que plus tard la majorité livrait l'orateur à la justice qui le condamnait à quatre mois de prison. Le bruit court même que le ministère n'attend que le verdict de la Chambre pour commencer de nouvelles poursuites. (Bruits divere).

Survint le 16 mai. Il y avait alors un président de la République qui n'est pas le même que celui d'aujourd'hui (Bruit).

M. LE PRÉSIDENT invite l'orateur à laisser la personne du président en dePropriétaire-Gérant

ALFRED REBOUX

INSERTIONS: la ligne. . . 20 c.

30 c.

31: » . . . 50 c. On peut traiter à forfait pour les abonne-ments d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reques à Roudorie, au bureau du journal, à Lille, chez M. Quarre, libraire, Grande-Place; à Paris, chez MM. Havas, Lafitze et C°, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, (place de la Bourse); à Bruxelles, à l'Oppice de Publicité.

M PABL DE CASSAGNAC dit que, 100 11 14 octobre, la per-oanalité du prési de 14 octobre, la per-oanalité du président s'efface; mais jusqu'à cette époque
il appartient à la discussion. Toutes ses
déclarations d'alors sont personnelles,
et dans son premier Message, il conidérait la pelltique des 363 ccmme funeste à la France.

Dans un ordre du jour sux troupes,
le président leur demandait leur concours pour assorer le respect de la loi
et l'accomplisement de sa mission, qu'il
entendait remplir jusqu'au hout; il dé-

entendait remplir jusqu'au bout; il dé-clarait enfin qu'il ne saurait obéir aux sommations de la démagogie, et qu'il protégerait énergiquement les fonction-naires dévoués à sa politique. (Très bien l'et rires à droite.

L'orateur dit qu'il est de ceux qui ont cru loyalement. Détement (Rires à droite) à ces paroles; c'est pour cela qu'il a accepté la candidature officielle qui ne lui apportait aucune force et à laquelle il apportait au contraire son nom et sa popularité.

Il y a en alors une coalition de tous les partis conservateurs, et la circulaire que sit alors l'orateur répondait à cette nouvelle situation.

Il posait la question sur le terrain du salut social. Aussi tous les conservateurs se rallieront-ils autour de son

Ils se retrouveront unis à la prochaine élection, parce que l'orateur a tenu ses promesses et rempli ses engagements. Il a défendu son programme, qui est de faire vivre la France, avant de savoir par quelle dynastie elle sera gouvernée. (Très bien la droite.)

Tous les membres de cette Chambre ont-ils tenu également leurs promesses? Combien de programmes réclamant tou-tes les libertés, comme celui de M.Gam-betta à Belleville, ont été déchirés. Le discours de Romans n'est qu'un éche lointain et comme honteux de ce pro-

M. LE PRÉSIDENT invite l'orateur à

M. LE PRÉSIDENT invite l'orateur a S'abstenir de personnalités.

M. DE CASSAGNAC dit qu'il a le droit de dire que l'élection faite sur le program-me de Belleville n'est pas sincère. Quant à lui, tout ce qu'il a promis, il l'a tenu. (Trèx-bien l à droite.)

Où sont toutes les promesses de li-berté faites aux électeurs?

On pe parle que de répression dans

On ne parle que de répression dans cette Assemblée. On ne fait que de la répression dans le gouvernement. M. de Girardin n'a pas craint de jeter au mi-nistère le reproche d'arbitra re.

Le scrutin du 14 octobre a donné à l'orateur 1,000 voix de plus que le précédent, c'est-à-dire les voix obtenues par le candidat royaliste en 1877. Ce scru-

tin n'est que la répétition de celui de 1877, qui a été jugé franc et sincère. Cependant dès les premiers jours, on annonçait l'invalidation de l'élection qui, disait le journal républicain, faisait du département du Gers la honte de la France; mais on se garde bien de parler des faits qui pourraient être mis à la charge du parti républicain; jamais un reprochene s'élève contre une seule des élections de la gauche.

Le seul but qu'on poursuive, c'est de rattraper les sièges perdus, les man-dats électoraux deviennent ainsi des bureaux de tabac qu'en distribue aux

Or, dans l'élection de Condom il n'y a pas de manœuvres qu'on n'ait mises en œuvre, jusqu'à prétendre que l'élection d'un candidat conservateur aurait pour effet la dépossession des proprié-

du 7 Novembre 1878.

— 12 —

## L'INCENDIAIRE

PAR ÉLIE BERTHET LE NOTAIRE

(Suite) - Peut-être, en effet, vous était-il impossible de refuser, mais je vous verrais avec plaisir quitter cette maison... Et attendant, madame ajouta-!-il d'un ton confidentiel, soyez en garde contre les pièges qu'on peut vous tendre; ne signez aucun papier, de quelque nature

qu'il soit, sans m'avoir consuité La bonne dame, tout effarée, allait sans doute demander des explications, quand le banquier et Hector s'appro-chèrent :

— Quoi done, monsieur Perrin, dit Lovedy en exagérant sa bonhomie habituellle, partez vous déjà? J'espérais que vous voudriez bien nous rester à diaer.

- Et après diner, poursuivit Hector, je vous aurais prié de me donner une leçon au billard, où vous êtes, dit-on,

de première force.

— Mille grâces, messieurs, répliqua Perrin sèchement, mais avec politesse ; je suis attendu chez moi.

me borne à éviter d'en recevoir. Il salua et pertit. Quelques minutes plus tard, on entendit son cabriolet rouler dans l'avenue.

Alors M. de Lovedy reprit sa place auprès de sa belle-sœur et chercha avec adresse à savoir l'objet de la visite du notaire: mais madame Duhamel se contenta de répondre évasivement et rentra chez elle avec Adrienne.

Le banquier profita d'un moment où il se trouvait seul avec son fils pour lui

dire d'un air soucieux :

— Peste soit de ce maudit notaire qui vient ainsi se mêler à notre jeu! Il est d'autant plus dangereux qu'il est très-roué et qu'il possède toute la con-fiance de Louise, comme il possédait déià celle du mari. Maintenant, il importe de faire vite ce que nous voulons faire... La Bourse ne monte pas, et j'ai eu encore cinquante mille francs de dif-férences à payer ce mois-ci... Si nous n'y prenons garde, tout craquera avant que nous ayons eu le temps de réaliser nos projets.

- Que voulez-vous, mon père? répliqua Hector avec humeur; cette sotte fille n'a pas même l'air de comprendre

les jolies choses que je lui prodigue. — Il faut profiter, dit Lovedy avec un singulier sourire, de la chance favorable qui se présente en ce moment Ta tante et la cousine vont habiter Bligoy rrin sèchement, mais avec politesse; suis attendu chez moi.

Quant à donner des leçons à qui que

au moins pendant quelques jours; sachons tirer parti de la circonstance...

Allons, Hector, sois irrésistible... Com-

Feuilleton du Journal de Roubaix | ce soit, je n'ai pas cette prétention; je | ment, toi, la coqueluche des Parisien- | tre... Hector, Hector, ajouta-t-il d'une | nes, tu n'auras pas raison d'une petite paysanne?

Hector, à son tour, sourit avec fa-

tuité. - On verra, mon père, on verra l répliqua-t-il. Ah çà, savez-vous ce que voulait cet olibrius de notaire?

— Non; j'imagine pourtant qu'on a parlé du payement de Bligny. J'éprouve de mortelles inquiétudes et l'on ne peut tarder à découvrir... Sans doute madame Duhamel a transmis à Perrin la communication de Noët, au sujet du cossre de ser caché dans une muraille. Ou je me trompe fort, ou c'est dans ce cossre que se trouve notre secret... Ah! Hector, si tu étais un jeune homme alerte, plein d'initiative, l'étais à ton age, tu tacherais de t'assu-

- Bon ! l'agréable besogne que vous voudriez me donner là, mon père! Il faut la laisser à ce pompier héroïque, qui sauve dames et demoiselles et fait tout ce qui concerne son état... Da reste, si ce que l'on rapporte est vrai, le coffre

a été détruit sans doute.

— Que Dieu on le diable t'entende l
Eufin je verrai moi-même et je tâcherai
d'éviter par tous les moyens... Toi, sois occupé uniquement de te faire aimer d'Adrienne; il faut qu'elle t'aime, entends-tu? ou du moins que tu l'épouses le plus vite possible. Je te donne carte blanche, mais arrange-toi pour que ce mariage ait lieu dans le plus bref délai, sinon nous sommes perdus l'un et l'au-

voix sourde, songes-iu que, d'après les évaluations les plus basses, cette petite aura encore deux millions de dot ? La cloche, qui sonnait le diner, in-

terrompit cette conversation; Hector répondit, en c ignant des yeux et en glis-sant les doigts dans les entournures de

- Il suffit, mon père ; ayez confiance... Poisqu'il faut ab olument vaincre, nous vaincrons, je vous le promets! VI

L'ENQUÈTE Nuël, après avoir dormi quelques heures, reçut l'invitation de se rendre à la mairie de Vauvray, où le juge d'instruction, arrivé le matin, le maire de la ville et quelques fonctionnaires notables étaient réunis. Il s'agissait de faire une enquête, non-seulement sur l'incendie de la maison Duhamel, mais encore sur les événements de même nature qui s'étaient produits précédemment dans le pays. Noël, vêtu avec convenance s'empressa de se rendre à l'appel des magis-

trats. Il fut reçu avec une distinction marquée. Le juge le felicita pour sen admirable dévouement de la nuit précédente; le maire et les notables voulurent lui serrer la main. Puis on le fit asseoir à une place d'honneur et l'interrogatoire commenca.

Le jeune mécanicien assirma que l'in-cendie s'était déclaré d'abord dans les greniers de la maison, pour gagner de la le corps du logis principal.

lière, derrière les murs du jardin, peu de moments avant la catastrophe, et la chasse infructueuse qu'il avait donnée à une personne incomme Cette circonstance frappa les assis-

tants. - Quoi! demanda le juge avec inté-

rêt, n'avez-vous pu distinguer aucune particularité de nature à faire retrouver... - Non, monsieur, et je ne comprends pas comment cette personne s'est dé-robée è ma poursuite. Tout ce que j'ai pu constater, c'est qu'elle devait être d'une légèreté étonnante et connaître très-bien la localité. Je croirais volontiers qu'il s'agit d'un enfant, car un en fant seul semblerait capable de courir, de sauter, de se cacher prestement, comme on l'a fait.

— Ceci mérite attention; reprit le juge en compulsant des papiers épars sur son bureau; un témoin, dans l'affaire de l'incendie au village de Gros-bois, a remarqué de même la présence d'une personne extrêmement leste, qui fuyait dans l'obscurité de la nuit, au oment on le feu venait d'éclater. Ces deux circonstances, rapprochées l'une de l'autre, sont significatives... Voyons M. Letellier, poursuivit le magistrat en baissant la voix, n'auriez-vous pas des soupçons sur l'auteur ou les auteurs de ces olieux méfaits? En votre qualité d'habitant du pays, vous pourriez être mieux renseigné que nous-mêmes...

— Je n'en ai pas, monsieur; sans doute, ma défiance s'est portée tantôt

Il raconta aussi sa rencontre singu- | sur celui-ci, tantôt sur celui-là, comme il arrive en cas pareil, mais je n'oserais exprimer des soupçons qui ne reposent sur aucune base certaine... Néanmoins, monsieur le juge, poursulvit-il en bais-sant la voix à son tour, plusieurs de mes amis et moi, nous ne demeurons pas

inactifs et nous cherchons avec ardeur.

— Fort bien, dit le magis rat qui commençait à s'effrayer des difficultés de sa tâche; le concours de toute la population honnête nous est indispenseble ... Continuez done vos investigations particulières, monsieur Letellier: i'angure bien de votre sagacité, de votre zèle, et, si vous obtenez quelque résultat important, n'hésitez pas à nou en instruire. Dans le cas où l'intervent ou de la force publique vous semblerait inutile, M. le maire voudra bien mettre la gendarmerie à votre disposition... N'avez-vous rien à ajouter ?

- Rien, monsieur le juge - Alors vous êtes libre de vous re

Noël salua respectueusement et sortit. Le maire, dont il était connu depuis longtemps, le suivit dans la pièce qui servait d'antichambre à la saile du con-

(A suivre.)

LETTRESMORTUAIRES ET D'OBIT. — Impri-merie Alfred Rebeux. — Avis gratuit dans les deux éditions du Journal de Roubeau, dans la Gasétie de Tourcong (journal quotidien